

LE PRÉSIDENT :

2470 La commission reprend ses activités. Nous recevons monsieur Alain Arsenault et madame Geneviève McClure du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Centre-Sud de l'Île de Montréal. Bonjour!

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2475

Bonjour!

M. ALAIN ARSENAULT :

2480

Bonjour.

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2485

On vient donc présenter les éléments les plus saillants ou quelques grandes lignes qu'on veut faire ressortir évidemment de l'opinion qui a été déposée. Ça a été préparé donc par la coordination territoriale de santé publique, développement des communautés locales. Donc on parle d'une équipe en organisation communautaire et de professionnels en prévention et promotion de la santé.

2490

Donc je vais introduire peut-être la présentation, en fait, en mettant l'accent sur le fait que dans notre équipe, on travaille en grande collaboration avec plein de partenaires sur le territoire visé par le PPU. Évidemment, on travaille, on veille à agir sur la santé et le bien-être des populations, mais en travaillant, oui, en offrant des services de santé, services sociaux, mais aussi en travaillant en amont, en voulant agir sur les déterminants de la santé. Donc c'est un peu

2495

sous l'angle sur lequel on va présenter aujourd'hui.

Je vais passer rapidement. On voulait camper le fait que quand on parle de santé, pour

2500 nous, bon, on veut parler d'environnement favorable à la santé. Bon, l'image est peut-être trop petite mais on parle vraiment de la santé d'un point de vue global : donc santé physique, santé mentale, une participation satisfaisante socialement, etc., puis on voit, en fait, que – on a mis un petit cadre conceptuel pour montrer qu'il y a différents déterminants sur lesquels on peut agir pour favoriser la santé, puis que dans le cadre du PPU, il y a vraiment un ensemble de facteurs qui peuvent être touchés. Ça fait que c'est vraiment un moment-clé pour pouvoir agir en amont.

2505
Donc on va passer rapidement sur le profil de la population actuelle qui est sur le territoire. Les données qui sont là proviennent du recensement 2016. Il y a eu des petits calculs qui ont été faits pour cibler...

2510 **LE PRÉSIDENT :**

Je m'excuse, mais le beau petit diagramme que vous aviez tantôt, on ne l'a pas.

2515 **Mme GENEVIÈVE McCLURE :**

Celui-là?

LE PRÉSIDENT :

2520 Oui.

M. ALAIN ARSENAULT :

2525 Il n'est pas dans le mémoire, en fait. Oui, on vous a présenté quelque chose d'un petit peu...

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

On pourra vous l'envoyer sans problème.

2530 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, parce que là, là, je trouve c'est trop tentant parce qu'il y a plusieurs choses assez intéressantes. Pouvez-vous nous en parler davantage?

2535 **Mme GENEVIÈVE McCLURE :**

Bien, en fait, ce que ça présente, bon...

2540 **LE PRÉSIDENT :**

Juste les bulles de couleurs, est-ce des thèmes?

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2545 Oui. En fait, c'est les différents niveaux dans lesquels se retrouvent les déterminants de la santé. Donc ce qui va déterminer la santé des individus, il y a entre autres des éléments au niveau des caractéristiques individuels. Donc on va le voir tout à l'heure, par exemple, le revenu d'une personne, son âge, etc. Il y a des caractéristiques qui touchent les milieux de vie, qui peuvent nous intéresser particulièrement ici. Donc entre autres on parle de milieu
2550 d'hébergement, on va vous parler de logement, qui est un déterminant vraiment important de la santé. Toute la question des systèmes, donc qu'est-ce qu'il y a en termes d'aménagement du territoire, en termes de services de santé, services sociaux, mais aussi plus largement d'accès à des commerces qui répondent aux besoins, etc. Et la bulle la plus large, qu'on appelle le
2555 contexte global, qui est toute la question des systèmes, que ce soit économique, culturel, politique, etc. Donc c'est en regardant cette approche globale là que ça nous permet d'avoir une idée de l'ensemble des aspects sur lesquels on peut agir. On pourra vous l'envoyer.

LE PRÉSIDENT :

2560 Mais je trouvais ça intéressant. Vous nous le présentiez, puis on ne lisait pas ce qui est écrit.

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2565 Tout à fait. Merci. Donc je ne passerai pas dans tous les chiffres qui sont sur cette diapo-là. L'idée, c'était en fait de se pencher sur c'est qui la population qui est sur le territoire actuellement. On sait que cette population-là va s'accroître grandement avec tout le processus qui se met en place, mais en ce moment, on a des données assez récentes où on a croisé les voisinages de Sainte-Marie-Saint-Jacques qui recourent pas mal le territoire du PPU.

2570

On voit, en fait, bien, la plus grande tranche de population est entre 15 et 64 ans, donc une population potentiellement active, très importante, avec des besoins très variés, mais quand même...

2575

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez la proposition des étudiants là-dedans?

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2580

Je ne l'ai pas ici, on pourrait essayer de la trouver avec les données de recensement.

LE PRÉSIDENT :

2585

J'aimerais ça, parce que c'est comme une notion qui filtre au travers de tous les gens qui nous ont fait des analyses socioéconomique mais on ne la voit pas parce que, disons, ils ont une incidence très, très importante sur l'appropriation du logement, puis on n'est pas capable de la

mesurer.

2590

Quand les gens d'ENCLUME sont venus nous parler de la nécessité du logement pour les étudiants, c'est que ça fausse un peu les données au sens où on dit le niveau de revenu est très bas, mais il y a un taux de scolarisation très élevé. Puis, là, après ça, il y a 25 % qui quittent le quartier chaque année, ça fait que c'est là qu'il nous a mis un peu la puce à l'oreille. On a posé des questions. Ça fait que si vous aviez cette donnée-là, ça serait intéressant.

2595

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

Effectivement, c'est toujours délicat de jouer avec des données parce que pour faire parler des données, on peut faire des inférences, on peut... Ça prend une grande prudence dans le fait de faire parler ça.

2600

LE PRÉSIDENT :

Non, mais dans les statistiques, elles vont souvent le donner. En tout cas, si vous l'avez. Si vous l'avez.

2605

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

On regardera, tout à fait. C'est ça, ce qu'on voulait mettre de l'avant aussi, c'est que parfois on voit que, bon, 11.4 % de la population a 65 ans et plus, ça peut sembler faible comme pourcentage mais ça représente quand même en nombre, un nombre important.

2610

LE PRÉSIDENT :

Est-ce en croissance ou - moi, j'aime beaucoup les statistiques en évolution plus que les statistiques ponctuelles - est-ce que c'est un phénomène...

2615

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2620

De mémoire, c'est en légère diminution mais il faudrait juste que je le valide.

LE PRÉSIDENT :

2625

O.K.

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2630

Mais très faible quand même, comme diminution. Et ce qu'on sait, en fait, de cette tranche de population-là, c'est que c'est vraiment... Il y a un grand pourcentage, 54.7 % des personnes de 65 ans et plus du territoire qui vivent seules et 42.8 % qui sont sous le seuil de faible revenu. Donc une tranche de population qui est peut-être plus petite en nombre mais avec des besoins dont ça va être important de tenir compte.

2635

On voit aussi que la population totale vivant sous le seuil de faible revenu est très importante. On parle de 30 % de la population des voisinages, en comparaison à Montréal qui est 17.9 %.

LE PRÉSIDENT :

2640

Sauf qu'on ne connaît pas la proportion d'étudiants dans cette proportion-là.

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2645

Non. C'est là que je disais que c'est toujours délicat, en fait, l'interprétation des données, mais ce qu'on mettait de l'avant, en fait, c'est vraiment le nombre quand même important de personnes qui sont là-dedans.

LE PRÉSIDENT :

2650

Oui, oui.

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2655

Il y a aussi – on pourra vous donner la source – il y a eu une étude sur la défavorisation à Montréal en 2011 qui a été faite, et en voit qu'en termes de condition sociale, c'est les conditions les plus défavorables à Montréal qui sont sur le territoire. Donc tous des facteurs dont il faudra tenir compte.

2660

Grand pourcentage de la population qui est locataire et parmi ces personnes-là, 37.9% qui présentent un revenu insuffisant. On parle de taux d'effort de plus de 30 % du revenu qui sert à payer le logement. Et quand on sait qu'il y a des impacts importants quand on met ça sur le logement, souvent, c'est le panier d'alimentation qui est réduit, etc. Là, aussi, il y a des éléments à tenir compte.

2665

Quelques éléments – là, je ne vais pas énumérer les chiffres – mais ce qu'on met de l'avant, en fait, c'est que comparativement à Montréal, autour de l'état de santé, il ya vraiment aussi des écarts assez marqués, des taux de mortalité liée aux maladies de l'appareil respiratoire, liée à des traumatismes non intentionnels – donc on parle d'accidents, par exemple – qui sont vraiment plus élevés qu'à Montréal, des dérangements liés au bruit ambiant, troubles du sommeil perturbé par le bruit. Donc on met ces éléments-là de l'avant parce qu'on veut parler d'aménagement urbain. On sait que c'est lié à...

2670

LE PRÉSIDENT :

2675

Le taux de suicide aussi est quand même assez préoccupant.

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2680 Oui. Ça, c'est des chiffres très, très récents qui sont sortis, puis on l'a mis, parce que là aussi c'est difficile d'amener des pistes interprétatives. Par contre, ce qu'on sait, l'importance du filet social. On a vu le pourcentage de population qui vit seule, donc dans ce contexte-là, c'est quelque chose qu'on dit, l'importance de penser, de maintenir un filet social important peut avoir un lien en prévention.

2685

LE PRÉSIDENT :

On n'a pas l'âge de ces victimes-là?

2690

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

Ça, il y a tout un rapport qui est sorti, on peut vous les donner.

LE PRÉSIDENT :

2695

Non, non, mais si vous l'aviez eu.

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2700 Ce que je peux vous dire, c'est que c'est principalement des hommes en majorité. Les âges, je ne les ai pas remplis ici.

LE PRÉSIDENT :

2705

Ici, on est dans le quartier LGBTQ, est-ce qu'il n'y a pas une incidence directe?

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2710 Bien, c'est toutes des pistes d'hypothèse qui sont présentes. Donc on ne voulait pas s'étaler trop sur ça, mais c'était pour donner, mettre de l'avant, pour nous aussi c'est important de penser à des populations plus vulnérables. Donc on voulait mettre ça de l'avant.

2715 Ensuite... Bien, en fait, peut-être dire, c'est ça, les deux thèmes qu'on veut aborder principalement, c'est la question de l'aménagement urbain, puis le logement, qui sont des déterminants importants de la santé. Avant de laisser la parole à mon collègue Alain, en fait, l'idée de dire que c'est démontré dans la littérature – puis, là aussi, on pourrait fournir plein de sources – comment l'aménagement a une incidence.

2720 Par exemple, on parlait de défavorisation sociale ou matérielle, bien, on sait que si on favorise géographiquement, économiquement, culturellement l'accès à des services diversifiés, que ce soit des organismes communautaires, services de santé, services sociaux, les commerces, etc., bien, ça a un impact pour réduire l'effet de la défavorisation.

LE PRÉSIDENT :

2725 Je ne savais pas qu'avant de faire médecine, vous aviez fait urbanisme. C'est pour ça que c'est vraiment un langage qui est totalement dans le sens de tout ce qui est l'aménagement urbain. C'est-à-dire, c'est ce qu'on enseigne. Mais, nous, on n'a pas fait...

M. ALAIN ARSENAULT :

Ça fait partie des bulles, c'est ça. Donc on s'intéresse à tout ce spectrum-là.

LE PRÉSIDENT :

2735 Non, mais parce que dans votre premier tableau, c'est ça, c'est l'aspect global. C'est-à-

2740 dire, on ne peut pas traiter un patient si on ne connaît pas aussi dans quel contexte il vit, puis c'est quoi au plan culturel, etc. Donc la personne n'est pas qu'un organisme biologique. C'est-à-dire, il est aussi dans un contexte.

2745 Alors, c'est pour ça que je m'excuse de faire une blague avec ça, mais quand je regarde ça, c'est l'ensemble de toutes les préoccupations aussi qui sont exprimées depuis quinze ans par les citoyens dans ce quartier-là, parce qu'on retrouve dans vos propos ce que le citoyen aussi nous dit. C'est ça qui est assez intéressant. C'est qu'il y a des gens qui peuvent le voir dans son entièreté, puis les citoyens le voient tout, un à la fois, mais quand on additionne ce que les citoyens nous ont dit depuis quinze ans, l'ensemble des éléments sont là. C'est très...

2750 **M. ALAIN ARSENAULT :**

2755 Il faut préciser aussi, on travaille beaucoup avec le milieu, donc ce qui fait qu'avec les tables de quartier, avec les tables sectorielles et tout ça, donc c'est sûr qu'on a un point de vue très, très diversifié sur ces sujets-là. Et ces organismes-là sont aussi en lien avec leurs propres membres, avec les citoyens qu'ils desservent, etc. Donc ce n'est pas surprenant qu'il y ait une cohérence dans ce propos-là.

LE PRÉSIDENT :

2760 Oui. C'est pour vous rassurer que je dis ça, pour votre santé à vous aussi.

Mme GENEVIÈVE McCLURE :

2765 Donc, voilà. Je vais passer la parole. Ça justifiait, en fait, pourquoi s'intéresser à l'aménagement urbain, au logement, sachant encore là que le logement, l'accès à un logement salubre, abordable, etc., a des impacts importants. Puis, on trouve que c'est vraiment l'occasion, c'est une opportunité en or de pouvoir agir dans ce contexte-là où il y a vraiment beaucoup de

choses qui vont être développées. Bien, c'est des opportunités importantes. Donc je vais laisser la parole à Alain.

2770

M. ALAIN ARSENAULT :

Ça fait quand même longtemps que le milieu demande, une vision d'ensemble. Donc le PPU est vraiment le bienvenu. Ça, c'est sûr. C'est un petit peu, si on fait une comparaison avec la musique, c'est un peu comme se doter d'une partition avec bien des joueurs et des sections et, etc. et des leaderships devront être assumés par rapport à différentes portions de ce PPU-là.

2775

Ce qu'on voulait tout d'abord noter, c'est qu'au niveau du logement, il ne faut pas oublier qu'on fait face à de grands défis à ce niveau-là actuellement : le parc locatif est sous pression, on le sait; le taux d'inoccupation est faible; hausse des valeurs foncières, hausse des loyers; conversion des copropriétés; les gîtes, location court terme; disparition des maisons de chambres; puis, un parc vieillissant aussi qui amène des rénovations, mais souvent aussi l'expulsion ou l'augmentation des loyers. Donc il y a tout un contexte dans lequel on est présentement et qu'il va falloir adresser. Il va falloir trouver des mesures pour mitiger un peu ces effets-là.

2780

2785

Nous, l'enjeu principal pour nous actuellement, c'est dans l'optique de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, c'est le maintien des populations. C'est sûr qu'avec l'arrivée de 10 000 résidents, il va y avoir du logement social, oui, mais c'est sûr qu'il y a une certaine gentrification qui va s'effectuer et avec les nouveaux sites et en combinant ça avec l'érosion du parc locatif abordable, ça risque de mettre vraiment une très, très forte pression sur les ménages à faible et modeste revenus, c'est sûr.

2790

Donc tout ce qui est la densification, les constructions neuves qui ne seront pas accessibles pour ces populations-là, les hausses de loyer dans le privé, mais aussi pour les coopératives, parce qu'il ne faut pas oublier que pour 50 %, ceux qui ne sont pas subventionnés, c'est 90 % du loyer médian. Si le loyer médian est rendu très élevé...

2795

LE PRÉSIDENT :

2800

Il est rendu à 900 \$.

M. ALAIN ARSENAULT :

2805

... bien, ça devient à ce moment-là, que ce n'est plus très accessible. Et c'est la même chose un peu pour... Nous, on disait avoir des milieux de vie complets et inclusifs, on sait qu'il y a une offre commerciale qui est déficitaire, au niveau surtout des services de proximité, il y a certains équipements collectifs aussi qui manquent, sauf que là, avec le développement de ces nouveaux terrains-là, veut, veut pas, il va y avoir un prix du pied carré.

2810

Qu'est-ce qui va s'installer là? La question est beaucoup au niveau de l'interconnectivité entre les nouveaux sites à développer et le reste du quartier : qu'est-ce qui va amener les gens vers ces nouveaux développements-là et qu'est-ce qui va amener les gens qui vont habiter les nouveaux développements vers l'extérieur? C'est ça qu'il faut essayer de réfléchir et je pense que s'il y a des équipements collectifs qui sont conçus de façon à créer ce va-et-vient, et des services de proximité, on va peut-être arriver justement à cet objectif-là.

2815

LE PRÉSIDENT :

2820

Parce qu'il y a une chose qui est certaine, en tout cas, d'après ce qui nous est démontré, c'est que ce n'est pas parce qu'il y aurait un phénomène de gentrification extrêmement important, s'il n'y avait aucune mesure qui était adoptée, que les personnes, mettons - c'est parce que j'essaie de trouver le bon vocabulaire - mais on a parlé des itinérants tantôt, des problèmes de drogue dans le quartier, des problèmes de prostitution, on est en centre-ville, cette réalité-là va rester.

2825

M. ALAIN ARSENAULT :

Oui.

2830 **LE PRÉSIDENT :**

Au centre-ville. C'est-à-dire qu'elle ne va pas migrer comme les gens qui, par exemple, ne seraient plus capables de trouver un logement, eux, ils vont être obligés de migrer, mais il y a quand même un phénomène de centre-ville qui va rester parce qu'on est quand même dans le centre, puis ces centres-là attirent aussi, à la grandeur du Canada parfois, c'est-à-dire il y a des gens qui arrivent ici de partout, on a parlé des jeunes tantôt, tout ça, donc c'est comme une réalité à laquelle on ne pourra pas se soustraire, même s'il y a des gens qui viennent nous dire : « Bien, écoutez, on est au centre-ville, puis il faut permettre la densification intelligente, puis... ». Alors, ça, on a entendu beaucoup ça.

2840

Mais c'est une réalité aussi qu'on entend que la question de vulnérabilité de certains types, de certains groupes de citoyens, va rester dans le quartier, même si on ne mettait rien, par exemple, pour lutter contre la gentrification. Donc il y a comme... C'est un impondérable. C'est-à-dire, on est obligé de le considérer. Est-ce que je me trompe en disant ça?

2845

M. ALAIN ARSENAULT :

Oui, mais ce qu'on veut éviter, c'est que d'autres gens viennent grossir les rangs. Parce qu'on disait tantôt qu'il y a beaucoup de personnes âgées qui vivent seules et qui sont sous le seuil de faible revenu. Donc si la pression augmente pour ces gens-là, il y a peut-être aussi des gens qui vont même se retrouver à la rue. Donc on risque d'augmenter cette population-là au centre-ville et compte tenu des ressources qui existent au centre-ville, qui s'adressent spécifiquement à ces populations-là, bien là, elles vont devoir essayer de survivre et se débrouiller avec la Maison du Père, l'OBM, Dans la rue, etc.,

2855

C'est juste qu'on ne veut pas aggraver cette situation-là, il y en aura toujours, c'est clair, c'est une situation, c'est situationnel pour la plupart des gens, mais c'est ça. Oui, effectivement, il faudra y penser, puis j'y reviendrai un petit peu plus tard au niveau de certaines mesures peut-être à prendre.

2860

2865 C'est sûr que durant les travaux, la nuisance durant les travaux de construction et la question de la mobilité, on pense que ça va demander une attention très particulière, du fait que ça va durer très longtemps et là, on l'a dit, il y a beaucoup d'accidents sur le terrain, il y a beaucoup de problèmes liés à la pollution par le bruit, la pollution de l'air, etc. Donc on pense que ça va prendre une attention puis une expertise très, très fine là-dessus, sur ces questions-là.

2870 J'en viens au leadership, leviers et partenariats, que je voudrais nommer assez rapidement. Au niveau du leadership, d'abord, en tout cas, nous on pense que ça va prendre un très fort leadership politique pour prendre en main le développement et non le laisser définir par le privé. Le PPU, c'est quand même un bon premier pas, mais on pense qu'il faut être proactif au-delà du PPU, de mobiliser les communautés, et puis de mobiliser une diversité d'acteurs.

2875 Il y a plein de leviers actuellement qui existent, vous l'avez mentionné tantôt. Bon, il y a le Règlement sur l'inclusion 20-20-20 qui s'en vient. On a déjà suggéré qu'il y ait des réserves de terrain pour le développement de logements sociaux, de faire l'acquisition de sites publics pour fins de développement. Et ça, ça s'en vient quand même bien, parce que l'Institut des Sourdes-Muettes, ça s'en va vers ça; le site des Sœurs Hospitalières, oui; l'Hôpital de la Miséricorde, on le souhaite ardemment que ce soit aussi un des sites retenus; il y avait un accord de développement avec la Société Radio-Canada, c'est 20 % de logements sociaux qui sont inclus dans cet accord de développement là.

2880

LE PRÉSIDENT :

2885 Ce n'est pas votre ministère, ça, qui bloque tout là-dessus?

M. ALAIN ARSENAULT :

Qui bloque quoi? Sur les sites?

2890 **LE PRÉSIDENT :**

Sur l'Hôpital de la Miséricorde?

2895 **M. ALAIN ARSENAULT :**

L'Hôpital de la Miséricorde? Non. Ça, c'est le ministère de la... Oui, c'est le ministère de la Santé, etc., mais il y a quand même beaucoup d'études à faire.

2900 **LE PRÉSIDENT :**

On cherche un coupable, c'est pour ça. Non, non.

M. ALAIN ARSENAULT :

2905 Mais on souhaite bien que la Ville se porte acquéreur et ensuite puisse transférer en partie ou pour le tout à l'OBNL qui est en train de se créer, le Quadrilatère de la Miséricorde. Donc ça, c'est un de nos souhaits. Aussi, l'idée d'être proactif au niveau d'arrimer les développements résidentiel et commercial, parce qu'il y a la Direction de l'aménagement urbain, il y a la ville-centre, aussi. Donc on pense au PPU, oui, zonage, étude de requalification, mais il y a aussi le Service aux entreprises.

2915 Et lorsqu'on dit d'avoir des commerces qui s'adressent à tout le monde, qui sont accessibles à tout le monde, moi, je pense entre autres à PME Montréal, bon, ils donnent des bourses qui sont ciblées justement pour développer ce type de commerces-là, il y a l'économie sociale, le programme Réussir@Montréal. C'est sûr qu'il y a des leviers qui existent mais qu'on va devoir utiliser au maximum. Même chose pour AccèsLogis et autres programmes de financement de s'ajuster.

2920 Le statut de métropole, Réflexe Montréal, bon, et tout ça, encore là, je pense que

madame Plante avait demandé à Québec de pouvoir imposer une taxe aux investisseurs étrangers dans le domaine de l'immobilier. Ça lui a été refusé. Pourtant c'est un levier qui pourrait nous permettre d'essayer de freiner cette hausse des valeurs foncières.

2925 Un autre élément qu'on a, je pense, à notre avantage, c'est le temps. Parce que tout ça va se faire quand même sur une longue période. Il y a des gens qui vont prendre la relève d'ailleurs, parce qu'on dit dix, quinze ans, des fois, nous autres autour de la table, on se dit : « Est-ce qu'on va être encore là? On ne sera plus là. » Mais voilà. Mais il reste quand même des leviers qui sont à développer, surtout par rapport à l'érosion du parc locatif dont je parlais tantôt.

2930 Donc pour avoir une offre de logement qui est salubre, adapté et abordable pour ces ménages-là, en particulier les familles, ça pose encore la question comment on peut freiner la hausse des loyers pour l'érosion du parc locatif là? Quelles mesures réglementaires, fiscales? Est-ce qu'on devrait enfin avoir un registre des baux pour essayer de freiner justement
2935 l'augmentation des loyers, resserrer les règlements Airbnb, la conversion des propriétés en copropriétés? Rénovation du parc vieillissant, oui, mais est-ce qu'on peut essayer de penser à une mesure pour du maintien dans les lieux?

2940 Il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de choses à réfléchir, puis je pense qu'on peut associer beaucoup de gens de la société civile, l'association d'organisations. Nous, c'est sûr qu'on est là beaucoup pour la santé, mais il y en a plein d'autres aussi qui sont là, Centre-Urbain, la Société écocitoyenne de Montréal, etc. Même chose pour l'accessibilité universelle. Les aménagements sécuritaires, bon, il y a des groupes-familles, aînés, il y a des tables de quartier qui se sont penchées sur toutes ces choses-là. Donc on peut mettre à contribution déjà des
2945 réflexions qui ont été faites.

2950 Un élément qui est absolument essentiel aussi, c'est toute la question de l'occupation de l'espace public et de la cohabitation. Là, j'ai appris qu'il y a un forum que la Ville va organiser à l'automne sur la cohabitation. Ça fait partie de leur plan de lutte à l'itinérance. Ça, ça va sûrement nous fournir des pistes, mais je voudrais revenir sur l'autre présentation. On pense, nous, qu'il va

falloir aller vers les gens, parce qu'effectivement, ce format-là ne favorise pas une participation pleine et entière de ces populations-là. Donc il va falloir être inventif, créatif pour pouvoir les inclure et faire avancer notre réflexion là-dessus.

2955

Pour terminer, ce que je dirais, et ça, ça a été fait dans le cadre du PPU Quartier Latin, nous, on recommande fortement qu'il y ait un comité de suivi du PPU et des chantiers qui en découlent. Parce qu'au fur et à mesure sur les dix ou quinze années, on aura adressé la question de l'accessibilité universelle, des services de proximité, la complémentarité, la cohabitation, de l'occupation de l'espace public. Toutes ces choses-là devront être adressées mais on pense que ça va demander du travail, ça va demander de l'investissement.

2960

Donc ça ne s'arrête vraiment pas, le PPU, c'est la partition. Après ça, il va falloir la jouer. Et pour la jouer, et la jouer longtemps, il va falloir qu'on accorde nos violons, il va falloir qu'on tire le meilleur, je pense, de tout le potentiel qu'il y a, et il y en a énormément sur le territoire au niveau des organisations des établissements. Mais l'idée, c'est qu'il y a un plan de match à définir par la suite. Donc, déjà commencer à y penser qu'il y a des travaux qui vont devoir suivre toute cette planification-là.

2965

2970

LE PRÉSIDENT :

Oui. La commission est beaucoup saisie de la mise en œuvre des actions qui doivent être menées pour avoir un quartier réussi dans tous ces aspects. Mais avec la participation citoyenne. Donc un suivi avec la participation citoyenne. Alors, ça, la commission est beaucoup saisie de ça. On appelle ça la gouvernance pour certains, mais pour que ce soit clair, disons, la commission réfléchit beaucoup à cet aspect-là parce qu'il y a énormément d'organismes dans le quartier, puis quand on les entend tous individuellement, c'est comme si on ne sentait pas qu'il y a comme une réelle table où l'ensemble trouve sa place, qui mène à l'action, puis qui mène aussi à la réalisation de projets concrets.

2975

2980

Il y a beaucoup, beaucoup de demandes, mais c'est comme si pour passer de l'étape « demandes » à « réalisation », il y a comme un maillon manquant, puis la commission va beaucoup réfléchir à ça.

2985 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Bien, l'image de la partition musicale est très bonne. Moi, je pense, actuellement, j'ai l'impression qu'on est en train de l'écrire, enfin, la communauté écrit la partition, puisqu'on est en amont de cette...

2990

M. ALAIN ARSENAULT :

Ce qui est exceptionnel.

2995 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Ce qui est exceptionnel. Alors, j'attire votre attention sur le fait qu'on est peut-être en train d'écrire la partition musicale. Sur la question de la gouvernance, c'est important, je pense, parce qu'il y a deux choses. Il y a deux aspects. Il y a la concertation, il y a les espaces, lieux d'échanges, de dialogue, et il y a le comité de suivi que vous proposez. Beaucoup, beaucoup d'intervenants nous en ont parlé, comme dit notre président. Maintenant, il va falloir trouver des lieux, des ancrages pratiques pour pouvoir justement exercer cette gouvernance-là, cette concertation.

3000

3005 Vous parlez d'un besoin de leadership. En même temps, j'entends il faut aller sur le terrain et il faut assurer une concertation. Avez-vous pensé que ça pouvait être à géométrie variable, que ça pouvait se vivre de différentes façons, à différents endroits, à différents moments?

3010 **M. ALAIN ARSENAULT :**

3015 Tout à fait, puis je suis très conscient de toutes les initiatives. Il y a beaucoup de comités. Habiter Ville-Marie, c'est entre autres un très beau lieu pour réfléchir. C'est la question du logement social, puis tous les défis que ça pose, mais il en existe dans toutes sortes de champs, effectivement. Donc c'est sûr qu'il va falloir trouver la façon de circonscrire ça pour que ça soit efficace, pour pouvoir faire avancer des projets ou des visions, pour dire comment, c'est quoi les leviers dont on dispose, qui peut apporter de l'eau au moulin? Donc ça, ça reste à définir, c'est tout un défi, mais surtout ce qui est un défi, c'est de maintenir en place et de poursuivre le travail. Et c'est ça, des fois qui manque, en fait. On s'entend sur la vision, etc. Par la suite, il n'y a pas
3020 nécessairement de chantier.

3025 Comme là, par exemple, le forum sur la cohabitation, là, il y a toute une belle occasion de réfléchir ces choses-là au centre-ville parce que, franchement, personnellement, on a beau regarder ça de tous les bords, tous les côtés, on n'en trouve pas de solution simple et facile sur ces questions-là, et pourtant, elles sont essentielles. Il va falloir qu'on avance là-dessus. Ça ne se peut pas qu'il n'y ait pas des solutions. Il doit y en avoir.

3030 Ce qui est sûr, c'est que les non-lieux, les espaces semi-publics disparaissent peu à peu, mais ces gens-là, comme vous le disiez tantôt, ne vont pas disparaître. Ils ne seront peut-être plus en dessous du pont mais où est-ce qu'ils vont être? Bon, on sait qu'il y en a qui squattent certains immeubles déjà actuellement, il y en a qui vont se retrouver dans peut-être des endroits encore plus précaires, plus dangereux, si on veut.

3035 Donc il faut trouver une façon de réfléchir, puis de travailler autrement. Ça, c'est un exemple où est-ce qu'au-delà d'un forum celui-là, il faudrait qu'il y ait un groupe de travail, puis là, les gens disent : « En lien avec le plan d'action de lutte à l'itinérance, bien là, comment on le prend, ça? » Là, on a entendu des recommandations, mais comment ça va se traduire sur nos façons de faire, sur nos façons de travailler ensemble, etc. Moi, c'est ça que je veux.

3040 Puis, entre autres sur la question du logement qui, moi, en tout cas, ça fait pas mal
d'années je travaille sur ces questions-là, c'est excessivement complexe. À chaque changement
de gouvernement, la donne change. Il faut se revirer de bord. Il faut s'inscrire, encore là, dans la
durée mais si on a les expertises autour de la table, on est capable de faire avancer les projets.
Puis, c'est pour ça qu'on travaille fort, par exemple, pour essayer de redévelopper le site de
3045 l'ancien Hôpital de la Miséricorde.

 Présentement, je travaille en soutien à la création de l'OBNL qui est le Quadrilatère de la
Miséricorde qui a présenté, je sais, une opinion. Donc c'est ça. Mais, lorsqu'on a un bout, on a
quelque chose entre les mains, bien là, ça va prendre énormément d'énergie, puis d'efforts, puis
3050 d'inventivité, mais l'idée, c'est est-ce qu'on est capable de le mener à bout, puis de ne pas le
lâcher? Des fois, ça prend deux ans, six ans, dix ans avant de faire aboutir une affaire, puis les
gens sont encore là. Radio-Canada, moi, j'étais sur le comité de liaison, c'était en 2008, je
pense, en tout cas, ça fait onze ans.

3055 Maintenant, c'est le Groupe MACH. On reprend avec le Groupe MACH, puis les
discussions sont super intéressantes. On sent une ouverture, ça fait qu'on discute justement du
20 % de logements sociaux, comment ça pourrait se traduire, où sur le site. Donc il y a du travail
très concret de nombre d'unités, de taille de logement, de population qu'on va rejoindre. Bien, ce
travail-là, il faut qu'il se fasse mais il faut qu'on s'investisse dedans. Alors, quand on a des gens
3060 qui sont prêts à s'investir là-dedans, puis que l'appel est lancé, bien, en général, c'est entendu.
Je pense les gens ils veulent participer au développement.

LE PRÉSIDENT :

3065 On vous remercie énormément de votre contribution. Merci beaucoup.

M. ALAIN ARSENAULT :

 Merci à vous.

3070